

Gouvernance du développement durable avec les Nouveaux Etats Membres de l'Union européenne

Un colloque du
Mouvement
Vraiment
Durable



SOLIDARITES NOUVELLES DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Quels enjeux et quelles
propositions pour la présidence
française en 2008 ?

Programme

En novembre 2006, le Mouvement Vraiment Durable a inauguré le cycle de manifestations *Gouvernance du développement durable avec les Nouveaux Etats Membres de l'Union européenne* avec un premier colloque sur les solidarités européennes en matière de développement durable.

À l'issue de cet évènement, l'ensemble des propositions formulées par les participants a été rassemblé dans un texte fondateur, La **Déclaration d'Annemasse**. Cette déclaration constitue le cadre des actions futures qui doivent être engagées en matière de coopération européenne sur le développement durable. Les acteurs y appellent de leurs vœux la création d'un réseau de coopération, outil essentiel à des échanges multilatéraux de bonnes pratiques. Sur la base de ce texte, le Mouvement Vraiment Durable propose chaque année aux acteurs de la coopération européenne en matière de développement durable de se retrouver autour de propositions communes et d'une thématique précise. Les problématiques abordées s'inscrivent dans les objectifs de la stratégie de Lisbonne.

La manifestation 2007 sera consacrée aux solidarités nouvelles dans le domaine de l'eau. Elle prendra une dimension toute particulière cette année alors que la Slovaquie s'apprête à prendre la présidence de l'Union européenne et sera suivie de la France et de la République tchèque.

Jeudi 15 et vendredi 16 novembre 2007
Annemasse - Genève



Avec le soutien du Ministère des Affaires étrangères, du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagements Durables, de la Ville d'Annemasse, de la Région Rhône-Alpes, de la Mission Implantations et Prospection Rhône-Alpes, de SUEZ, de EDF, de l'ADEME, d'Eco Emballages et de Sèche Environnement

Cadre européen

Ces vingt dernières années, les douze Nouveaux États Membres de l'Union européenne ont conduit des changements économiques, sociaux et politiques considérables et se sont engagés sur la voie d'une participation plus active des populations dans la vie publique, à travers le développement de leur système législatif et la mise en place de réseaux de gouvernance.

Par leur intégration, ils apportent plus à l'Union une exceptionnelle richesse environnementale, notamment en termes de biodiversité, et des situations très favorables, relatives en particulier à leur taux d'urbanisation moindre et aux modes de consommation plus soutenables de leurs citoyens. Ces changements ouvrent la voie à la promotion d'un développement durable intégré à une échelle européenne et mondiale.

Pourtant, depuis leur intégration en 2004, la connaissance des politiques européennes en faveur du développement durable reste faible, à la fois chez leurs élus et leurs citoyens. Il en résulte un certain déficit de volonté politique et d'engagement dans la résolution durable de problèmes locaux, régionaux et nationaux. De plus, les politiques des NEM en faveur du développement durable ne constituent pas encore un ensemble homogène, malgré le cadre européen défini par la stratégie européenne de développement durable, édifiée au sommet de Göteborg. Enfin, leur développement rapide et les transferts financiers importants dont ils sont l'objet, privilégient souvent le pilier économique du développement durable aux dépens des questions environnementales et sociales qui en sont pourtant indissociables. Les atouts environnementaux des Nouveaux États Membres sont en effet souvent mal connus des États Membres plus anciens. L'enjeu de la prise en compte de la responsabilité sociale et environnementale est pourtant plus que jamais indispensable à l'heure où l'urgence écologique se fait de plus en plus prégnante.

Aujourd'hui, la France, qui est très présente dans le champ historique des coopérations culturelles, l'est pour l'instant moins en ce qui concerne cet autre volet fondamental de la coopération européenne qu'est le développement durable. Elle a pourtant dans les domaines de l'agriculture, de la gestion de l'eau, de la recherche et de l'interaction entre la culture et la nature, une riche expérience à partager.

Le développement durable constitue un nouvel espace de coopération à part entière. Les solidarités environnementales relativisent en effet les dissensions historiques et permettent de dépasser les anciennes fractures (l'air, l'eau, etc. sont en effet des biens communs à préserver si on ne veut pas que naissent des conflits provoqués par les difficultés d'accès aux ressources rares).

Quant à la stratégie européenne d'intégration, elle met l'accent sur la croissance et la compétitivité économique (à travers notamment la stratégie de Lisbonne), qui entrent parfois en compétition et en rivalité avec des objectifs sociaux ou environnementaux.

Les Nouveaux États Membres de l'Union européenne représentent une opportunité pour développer une nouvelle forme de coopération européenne, axée sur la gouvernance du développement durable. Cette coopération peut être sources d'échange et de partenariats réciproques, aussi bien le sens anciens/nouveaux que dans l'autre.

L'ambition du Cycle Gouvernance du développement durable avec les Nouveaux États Membres de l'Union européenne conduit par le Mouvement Vraiment Durable est donc d'identifier des actions concrètes et de mettre en place un réseau de coopération afin d'alimenter un dialogue européen basé sur l'échange de bonnes pratiques et le transfert d'expertises.

Enjeu thématique : l'eau

La question de l'eau fait partie des préoccupations majeures de l'Union européenne de puis le milieu des années 70. L'Union se concentrait initialement sur la protection des eaux utilisées par l'homme. Vingt ans plus tard, les directives européennes obligent les États Membres à s'équiper de système de collecte et de traitement des eaux usées domestiques ou à réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole. C'est également à cette époque que le développement durable entre vraiment en politique.

Aujourd'hui, la directive cadre européenne (DCE) du 23 octobre 2000 établit les lignes directrices d'une politique communautaire dans le domaine de l'eau. Elle contribue à la simplification de la politique européenne de l'eau en organisant la prévention et la réduction des pollutions, la promotion de son utilisation durable, la

protection de son environnement, l'amélioration de l'état des écosystèmes aquatiques et l'atténuation des effets des phénomènes climatiques extrêmes. Elle comprend également tout un volet sur l'information et la participation du public qui doivent être assurés tout au long du processus de mise en œuvre des dispositions de la directive. Tel que définit dans la directive cadre, les États Membres doivent ainsi parvenir à une bonne qualité de l'eau d'ici 2015.

Alors que les Nations Unies ont déclarées 2008 "année internationale de l'assainissement" et que la France prendra la présidence de l'Union en 2008, la gouvernance de l'eau est plus que jamais au cœur des enjeux de l'Europe. Une coopération à l'échelle européenne est indispensable à une bonne gouvernance qui permettra d'atteindre les objectifs de la DCE.

Objectifs

Rassembler les diverses catégories d'acteurs concernées : représentants des pouvoirs publics nationaux de différents pays, institutions nationales et européennes, têtes de réseau d'ong experts scientifiques, opérateurs économiques et industriels, élus territoriaux.

Identifier les démarches de coopération multi et bilatérales existantes en matière de développement durable à l'échelle européenne, ainsi que les bonnes pratiques déjà mises en place

Évaluer les obstacles et les difficultés rencontrées par les différents acteurs des NEM en

matière de coopération européenne

Analyser les démarches innovantes engagées par les différentes catégories d'acteurs concernés pour favoriser une évolution des modes traditionnels de gouvernance et de participation citoyenne sur les questions de développement durable à l'échelle européenne

Engager un dialogue européen sur la contribution possible de chaque catégorie d'acteurs à un réseau de coopération sur la gouvernance du développement durable

Pays participants



France



Roumanie



Lituanie



Bulgarie



Suisse



Pologne



Hongrie



Slovénie



Union européenne



République tchèque



Slovaquie



Estonie

9h00 / 9h30 Accueil - Café Bio

9h30 / 10h00 Ouverture

- M **Robert BORREL**, maire d'Annemasse
- Mme **Bettina LAVILLE**, conseiller d'Etat, présidente du Mouvement Vraiment Durable



10h00 / 12h00 Session 1 : Etat des lieux

Modérateur

- Mme **Bettina LAVILLE**, présidente du Mouvement Vraiment Durable, conseiller d'Etat

Intervenants confirmés

- M. **Martin BURSIK**, ministre de l'environnement, République Tchèque (sr)
- Mme **Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, chargée de l'Ecologie (sr)
- M. **Janez PODOBNIK**, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Slovénie (sr)
- Mme **Lenka CEROVSKA**, département protection de l'eau, Ministère de l'environnement, République Tchèque
- M. **Marc CALORI**, chargé de mission "affaires européennes", Service des Affaires Internationales, MEDAD
- Mlle **Petra PTACKOVA**, responsable de l'unité "coopération européenne", Ministère de l'environnement, République Tchèque

Un an après la première édition, cette session précisera les grands défis de la coopération européenne pour les années à venir et proposera les processus concrets à mettre en œuvre. Il s'agit d'établir une dynamique de coopération efficace basée sur des échanges concrets.

Focus sur les enjeux de la présidence de l'Union européenne

A la veille de la présidence slovène et française, une présentation sera faite sur l'enjeu politique d'une meilleure coopération. Le point de vue de la présidence de l'Union, le point de vue des acteurs.

Coopérations existantes, coopérations à construire

Présentation des problématiques et des réalisations des collectivités territoriales, des ONG, des entreprises en matière de coopération avec les Nouveaux États membres, avec un accent particulier sur le domaine de l'eau.

Concrétiser les coopérations au sein d'un réseau

Présentation des projets concrets proposés par le Mouvement Vraiment Durable. Lancement d'un site Internet européen pour l'échange de bonnes pratiques, organisation de voyages d'étude avec des délégations d'experts, jumelages entre Régions, parrainage d'entreprises, actions de sensibilisation et d'éducation communes sur les enjeux de la consommation durable.

12h00 / 14h00 Déjeuner

14h00 / 15h30 : Table 1

L'application de la Directive cadre européenne pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau

Le cadre offert par la directive du 23 octobre 2000 a pour but de simplifier la politique européenne de l'eau avec en perspective d'ici 2015, la mise à niveau de l'état écologique des eaux. La réalisation de cet objectif passe par la promotion d'une gestion intégrée et durable, de l'usage plus efficace de l'irrigation, par la lutte contre les inondations et par l'application des politiques de tarification permettant de protéger la ressource. Le tout en assurant la participation du public. Son application est un véritable défi collectif qui implique des changements importants. Dans ces perspectives, il est essentiel de préciser les modalités de l'implication de tous les acteurs publics, privés et non gouvernementaux dans les coopérations européennes qui peuvent être mises en place. Ces coopérations prendront une dimension toute particulière à la veille de l'année internationale de l'assainissement (2008) lancée par l'Assemblée générale des Nations unies afin d'en assurer la promotion et inciter à l'action à tous les niveaux.

Modérateur

- **Pierre MAGNETTO**, journaliste, Naja Presse, Le Journal du Développement Durable

Intervenants confirmés :

- Mme **Snejana DAKOVA**, department Hydrology, Head of division "Surface and Ground Waters", National Institute of Meteorology and Hydrology in Bulgarian Academy of Sciences, Bulgarie
- Mme **Andreea GALIE**, lecturer in Technical University of Civil Engineering Bucharest, Dpt of Hydrology, Romania
- M. **Jaroslav J. NAPIORKOWSKI**, head of Water resource dpt, Institute of Geophysic Polish Academy of Sciences, Pologne
- Mme **Sandrine ROUSSEAUX**, présidente, association Climater, France
- Prof. **Albert-Louis ROUX**, ancien président du conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, président du groupe de travail " Eau et territoires " de l'Académie de l'Eau, France

Intervenants confirmés

- Mme **Sandra BERTRAND**, Chargée de coordination et de développement de la recherche, Pôle immobilier, CNAM Pays de la Loire, France
- M **Zdzislaw CICHOCKI**, Directeur of the division, leader of Ecological Foundation of Spatial Planning, l'Institut de la Protection de l'Environnement, Pologne
- Mme **Adina FLOREA**, Chef Departement Qualite de l'Eau, Ministere de l'Environnement et du Developement Durable, Roumanie
- M. **Raymond JOST**, président Solidarité Europe, France
- M **Viktor KLIMENT**, Département de la Protection de l'eau, Ministère de l'Environnement, République Tchèque
- M. **John MANGION**, directeur de Water Malta resources authority, Malte
- M. **Daniel VILLESSOT**, president de l'EUREAU (European Union of National Associations of Water Suppliers & Waste Water Services), France
- M.**Tomasz WALCZYKIEWICZ**, Division of Water Management, Institute of Meteorology and Water Management Branch in Cracow, Pologne

16h00 / 17h30 : Table 2

Les changements climatiques et leur impact sur la ressource en eau dans les NEM

Dans le cadre des changements climatiques et de la recrudescence des phénomènes extrêmes, se pose la question de la mise en œuvre d'une politique de gestion globale des impacts des changements climatiques sur les ressources en eau. Gestion des phénomènes climatiques extrêmes comme les inondations ou les sécheresses. Les premières mettent en péril les établissements humains, les secondes font de l'eau une ressource rare. Quelles conséquences pour l'industrie, le tourisme, l'agriculture et les milieux naturels ? Quelle politique d'adaptation mettre en œuvre ?

19h00 Réception-cocktail

Représentation Permanente de la France auprès de l'office des Nations Unies à Genève et des organisations internationales en Suisse, Genève. **Sur invitation (rsvp)**

VENDREDI 16 NOVEMBRE

9h00 / 9h30 Accueil - Café Bio

9h30 / 13h00 Suite des tables rondes

Intervenants confirmés

- M. Jean-Luc BIDAL, vice-président FNSEA, France
- M. Lionel CARPENTIER, PROTECT'O (protection de l'eau potable des châteaux d'eau), France
- M. Romualdus JUKNYS, Chair of Environmental Sciences, Kaunas Vytautas Magnus University, Lituanie
- Mme Bojana KROFLIC, Researcher, Limnos d.o.o., Slovénie
- M. Seweryn KUKULA, directeur de The Institute of Soil Science and Plant Cultivation, Pologne
- Mme Krustina MANDOVA, président, ETP Foundation-Sustainable Development Projects, Bulgarie
- Mme Marina PINTAR, Agronomy Department, University of Ljubljana, Biotechnical Faculty, Slovénie
- M. Gérald SEMERDJIAN, directeur général, Société phocéenne des eaux, France
- Dr Norbert SOMOGYI, conseiller scientifique auprès de l'ambassade de l'Hongrie à Paris, Hongrie
- M. Charles STALDER, Directeur du Domaine de l'Eau Genève, Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement, Suisse (sr)

11h30 / 13h00 : Table 4

Propositions pour une gouvernance de l'eau dans les NEM

Les objectifs de croissance économique qui s'imposent aux NEM depuis leur rentrée dans l'Union européenne les obligent à mettre en place des gouvernances nouvelles visant à privilégier la gestion de long terme de l'ensemble de leurs ressources naturelles.

9h30 / 11h00 : Table 3

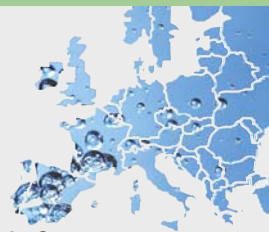
Coopérations pour une consommation durable en eau et focus sur les enjeux agricoles

La consommation d'eau entre les différents secteurs de l'économie varie considérablement d'une région à l'autre, en fonction des conditions naturelles et de la structure économique et démographique. La directive européenne sur l'eau, tout en soulignant les inégalités entre les États membres dans le domaine des infrastructures, de l'utilisation des ressources et des traitements des eaux usées, offre un cadre pour la gestion optimale de l'eau d'ici 2015.

Dans une perspective de consommation durable, quelles actions pour une gestion durable des ressources en eau? Quelles actions pour lutter contre le gaspillage : sensibilisation, éducation, législation ? En particulier, quelles actions communautaires de terrain à mettre en place pour la gestion de l'eau tout en tenant compte des particularités et des priorités du développement agricole dans NEM ? Comment trouver une meilleure gestion raisonnée des ressources en eau et analyser les impacts liés à son utilisation ?

Intervenants confirmés

- M. Arnaud COURTECUISE Agence de l'eau Artois-Picardie, France
- M. Jean François DONZIER, Secrétaire Technique Permanent du Réseau International des Organismes de Bassin Directeur Général de l'Office International de l'Eau, France



Ceci est particulièrement crucial dans le domaine de l'eau où il est indispensable de fédérer les acteurs publics et privés européens et de promouvoir l'application au niveau international, national, régional et local de stratégies, plans et programmes de développement durable qui tiennent compte des priorités et de la situation de chaque pays.

Une nouvelle gouvernance de l'eau pourrait prendre forme avec la création et la pérennisation des partenariats existants mais surtout la mise en place de jumelages pour des transferts d'expertises et la l'accompagnement dans la reprise de l'acquis communautaire en matière environnementale. Ces jumelages devraient impliquer collectivités, institutions et ONG.

Intervenants confirmés (suite)

- M. **Guy OBERLIN**, Président du conseil scientifique du Comité de bassin Rhône Méditerranée, France
- M. **Ludovic PIRON PALLIZER**, Chef de projets développement durable et environnement, AMGVF (association des Maires des grandes villes de France), France
- Mme **Daniela RADULESCU**, National Company "Apele Romane", Roumanie
- M. **Evaldas VEBRA**, Chief desk officer, Strategic Planning Division, Ministère de l'environnement, Lituanie

Déjeuner & intervention 13h00 / 15h00

La gouvernance européenne des territoires durables

Au-delà de la question de l'eau, les évolutions dans la gouvernance des questions liées à l'environnement amènent à réexaminer le rôle des pouvoirs publics européens, nationaux, régionaux et locaux. En effet, outre leur rôle traditionnel de régulation, ces derniers ont également un rôle clé à jouer en tant que partenaires et soutiens de démarches d'expérimentation dans le domaine de la gouvernance en associant une diversité d'acteurs publics et privés, territoriaux, nationaux et européens.

M. **Gilles HERIARD DUBREUIL**, Directeur de Mutadis, France

Dans ce cadre, le Mouvement Vraiment Durable et le réseau européen TRUSTNET ont créé le Laboratoire Européen des Territoires Durables avec pour objectif de mettre en lien divers réseaux interterritoriaux en Europe qui expérimentent, partagent, consolident et promeuvent de nouveaux modes de gouvernance dans les domaines de la gestion durable des ressources naturelles, du changement climatique, ou de la prévention des risques technologiques.

Session 3 : perspectives et clôture 15h00 / 16h30

Modérateur

- Mme **Nathalie LHAYANI**, Directrice de la publication, EURACTIV France

Intervenants confirmés

- M **Robert BORREL**, maire d'Annemasse, France
- M **Gilles HERIARD-DUBREUIL**, Directeur de Mutadis, France
- Mme **Catherine LALUMIERE**, ancienne Ministre, ancienne Vice-Présidente du Parlement européen, Présidente de la Maison de l'Europe de Paris, France
- Mme **Bettina LAVILLE**, conseiller d'Etat, présidente du Mouvement Vraiment Durable, France

Les enjeux de la coopération dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne

La protection de l'environnement sera l'une des priorités de la prochaine présidence française de l'Union européenne. Au programme de la deuxième moitié de l'année 2008 figurent en effet la conférence de la CCNUCC sur l'après Kyoto et la révision de la directive cadre européenne relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution, qui devra se pencher nécessairement sur la problématique de la pollution des eaux. La participation de la France à a préparation des conférences sur les conventions internationales de Ramsar, Berne et Bonn, à la mise en place d'un programme d'évaluation de la stratégie européenne de développement durable ainsi qu'à l'application d'un

Intervenants confirmés (suite)

- SEM **Jean-Baptiste MATTEI**, représentant permanent de la France auprès de l'office des Nations Unies à Genève
- M. **Thierry MERAUD**, direction de l'action internationale, responsable Europe de l'Est, ADEME, France
- Mme **Elisabeth LOUVET**, chef du bureau des affaires européenne, MEDAD, France
- M **Roger VIOUD** Conseiller Régional, Rhône -Alpes, France

plan d'actions pour lutter contre la sécheresse et la pénurie d'eau, sont également prévus. Les usages veulent que les présidences successives mettent en place entre elles des coopérations mutuelles, en amont et en aval de leur mandat. La présidence française succédant à la présidence slovène, des ponts vont être établis dès maintenant entre les deux pays. Cette dynamique profitera à l'ensemble des coopérations et des solidarités en matière de développement durable avec les Nouveaux États Membres, et ce d'autant plus que la République Tchèque succèdera à la France en 2009. L'écologie y aura une place majeure.

17h00 Cocktail de clôture

Comment s'y rendre

Lieu exact

Complexe Martin Luther King
A 100 mètres de la gare SNCF d'Annemasse, A
7 km de Genève

Arrivée par avion

Aéroport international de Genève

Arrivée par TGV

Gare de Genève-Cornarvin ou Gare
d'Annemasse via Bellegarde

En bus depuis Genève

Depuis l'aéroport : prendre la ligne de bus
n°10 jusqu' à la gare de Cornavin puis les
tramways n° 16 ou n°12 direction
Moellesullaz (douane). Changer pour le bus n°
2 (en direction de Ville-la-Grand pré des Plans)
jusqu'à Annemasse gare.

Depuis la gare de Cornavin

Prendre les tramways n° 16 ou n°12 direction
Moellesullaz (douane). Changer pour le bus n°
2 (en direction de Ville-la-Grand pré des Plans)
jusqu'à Annemasse gare.

Par taxi depuis Genève

Geneva Airport Transfers Services : +41 79 /
22 225 55
Taxi - Phone SA Genève : +41 22/ 33 141 33
Coopérative Taxis : +41 22/ 32 022 02

En savoir plus et réservations hotels

Office de tourisme de l'agglomération anne-
massienne
Place de la Gare - 74100 Annemasse Tel. +33
(0)4 50 95 07 10
www.annemasse-tourisme.fr

Renseignements et inscriptions

Mouvement Vraiment Durable

Liouba Assayag
+33 (0)1 44 82 08 54

contact@vraiment-durable.org
www.vraiment-durable.org

*Événement organisé avec l'appui de la Maison d'Économie
développement et de l'Office de tourisme de l'agglomération annemassienne*

Partenariat media : Actu-environnement, Euractiv, Mediaterrre, Cdurable